

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 29 NOVEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 23 novembre 2022, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Étaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT *procuration*

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY, M. Nathan JACQUET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 26 Absents : 2

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 30 NOV. 2022

OBJET : ACCORD DE PRINCIPE SUR L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES A REALISER LES OPERATIONS INSCRITES DANS LE CONTRAT DE MILIEUX LES USSÉS 2022-2024

ACCORD DE PRINCIPE SUR L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES A REALISER LES OPERATIONS INSCRITES DANS LE CONTRAT DE MILIEUX LES USSES 2022-2024

Monsieur le Président expose que, comme de nombreux autres acteurs locaux, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles s'inscrit dans la démarche du Contrat de Milieux des Usse 2022-2024.

Ce programme élaboré en large concertation vise à améliorer durablement l'état des rivières et des milieux aquatiques en mettant en œuvre des actions relatives à la gestion de la ressource en eau, la lutte contre les pollutions, la restauration des fonctionnalités des milieux, la structuration du territoire, l'animation, le suivi et la communication.

Préalablement à la décision de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse sur son engagement financier pour la période 2022-2024, les différents maîtres d'ouvrages doivent délibérer sur leur engagement à réaliser les opérations les concernant.

Monsieur le Président rappelle que les 3 actions suivantes, dont la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles est maître d'ouvrage, sont inscrites dans le contrat de milieu :

- Mise à jour du schéma directeur Alimentation Eau Potable de la CCPC, dont le coût estimé est de 200 000 €, et qui bénéficierait d'une subvention de 160 000 €
- Travaux sur les réseaux eau potable de la CCPC, dont le coût est de 340 000 €, et qui bénéficierait d'une subvention de 180 500 €
- Etude reprise captage de Mallabranche, dont le coût est de 30 000 € et qui bénéficierait d'une subvention de 12 000 €.

Les fiches actions de chacune de ces actions sont jointes en annexe, et précisent leur coût, le plan de financement prévisionnel et le calendrier prévisionnel de réalisation.

Compte tenu des incertitudes conjoncturelles liées au financement des actions, cette décision repose sur un accord de principe relatif aux actions inscrites dans le programme du Contrat de Milieux les Usse 2022-2024 et à leur engagement, sous réserve du plan de financement et du respect du calendrier prévu.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ➔ **DONNE UN ACCORD DE PRINCIPE** sur le programme d'actions du Contrat de Milieux les Usse pour la période 2022-2024, et les opérations dont la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles assure la maîtrise d'ouvrage
- ➔ **S'ENGAGE** à réaliser les actions prévues au Contrat de Milieux des Usse 2022-2024 selon l'échéancier proposé et le plan de financement prévisionnel, sous réserve du plan de financement définitif
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'engagement de principe du Contrat de Milieux après décision de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

La secrétaire de séance
Sylvie MERMILLOD

Le Président
Xavier BRAND

Acte certifié exécutoire le :

30 NOV. 2022





Action n°	RE3	Mise à jour du schéma directeur Alimentation Eau Potable de la CCPC			
Enjeu	Partage de la ressource / Fonctionnement hydrologique	Code Mesure	RES1001	Changement climatique	oui
Orientations stratégiques	Améliorer et poursuivre les démarches de sécurisation du partage de la ressource - focus collectivités	Code sous-bassin versant - Lieux			
		FRDR541a Les Usse de leurs sources au Creux du Villars inclus			
Libellé Mesure PDM	Maitre d'ouvrage	Imputation comptable	Coût €	Année de l'engagement de l'action	
Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau	CCPC	I	200 000 €	2023	

1- Contexte	Nature de l'action : Etude suivie de travaux
--------------------	---

1.1. Contexte/Problématiques

Le Schéma Directeur de l'intercommunalité n'est plus à jour au regard de l'évolution du territoire et de l'augmentation de la population ces dernières années.

L'intercommunalité est en réflexion pour lancer une nouvelle étude afin de mettre à jour son schéma directeur.

Pour rappel et dès 2021, une grande majorité de travaux listés dans le plan de gestion de la ressource en eau des Usse a été réalisée, le reste sera à faire d'ici 2023.

1.2. Descriptif de l'action

Planning de l'action envisagé:

- septembre 2022 : rédaction du cahier des charges et du dossier de consultation des entreprises
- attribution du marché d'études printemps 2023, avec accompagnement du Syr'Usse
- Lancement de l'étude en 2023 pour un rendu au 1er trimestre 2024

Tout au long de la démarche, le Syr'Usse sera fortement mobilisé et accompagnera la collectivité pour que les prérogatives du PGRE soient bien prises en compte.

L'étude de mise à jour comprendra :

- 1/ Mise à jour des données
- 2/ l'état de la ressource disponible
- 3/ programmation de travaux d'amélioration, de rénovation

2- Objectifs visés/gains escomptés

Meilleure connaissance des réseaux
Anticiper les interconnexions, les maillages et les économies

3- Indicateurs

Plan de gestion réalisé

4- Plan de financement

Intitulé de l'opération - sous détails	Maître d'ouvrage	Coût total €	Financeurs	%	Montant €
Etude Mise à jour du SDAEP	CCPC	200 000 €	Agence de	50%	100 000 €
			CD74	30%	60 000 €
			Autres	#REF!	#REF!
			Auto-financement MO	20%	40 000 €

5- Calendrier prévisionnel - Durée

Sous-détails	Année 2022												Année 2023												Année 2024											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
SDAEP																																				

6- Partenaire et/ou procédures associées

Syr'Usses, DDT

7- Temps estimé de suivi par le Syr'Usses

Années	2022	2023	2024
Nbre de jours	0,5	1,5	0,5
En régie ou Externalisatio			



Action n°	RE5	Travaux sur les réseaux eau potable de la CCPC			
Enjeu	Partage de la ressource / Fonctionnement hydrologique	Code Mesure	RES0202	Changement Climatique	0
Orientations stratégiques	Améliorer et poursuivre les démarches de sécurisation du partage de la ressource - focus collectivités	Code sous-bassin versant - Lieux			
		FRDR541a Les Usse de leurs sources au Creux du Villars			
Libellé Mesure PDM	Maitre d'ouvrage	Imputation comptable	Coût € HT	Année d'engagement	
Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	CCPC	I	340 000 €	2022	

1- Contexte

Nature de l'action : Travaux

1.1. Contexte/Problématiques

Cette fiche regroupe les collectivités qui ont fait l'objet d'une fiche-action dans le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (engagées dans une étude diagnostique ou schéma directeur plus récent et des travaux à réaliser pour diminuer les fuites) et qui a comme thème principal les planifications de travaux issus des diagnostics AEP et les économies d'eau potable afférentes.

1.2. Descriptif de l'action

Il s'agit de supprimer les fuites diffuses sur le réseau d'eau potable et de poursuivre les efforts engagés depuis les années précédentes dans el cadre du phasage prévisionnel des travaux :

- à Cruseilles entre la rue Pontet et le parking, le gain serait de 200 m³ par an et les travaux débuteront en 2022 (menés conjointement avec la mairie de Cruseilles)
- à Cruseilles sur le réseau de Distribution "Fournier", le gain serait de 1 580 m³ par an

Pour mémoire, pour l'Agence de l'eau, coût plafond sur un montant d'action de 89 000 € HT à 50% = 44 500€

2- Objectifs visés/gains escomptés

- 1 780m3 par an de gain

3- Indicateurs

Travaux effectués

4- Plan de financement

Intitulé de l'opération - sous détails	Maître d'ouvrage	Coût total € HT	Financeurs	%	Montant €
Cruseilles dist. Rés. Fournier	CCPC	260 000 €	Agence de l'eau	13%	44 500 €
Cruseilles rue du Pontet et parking		80 000 €	CD74	40%	136 000 €
			Autres	#REF!	#REF!
			Auto-financement MO	0%	159 500 €

5- Calendrier prévisionnel - Durée

Sous-détails	Année 2022												Année 2023												Année 2024											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Travaux																																				

6- Partenaire et/ou procédures associées

Collectivités gestionnaires AEP citées dans l'action

7- Temps estimé de suivi par le Syr'Usses

Années	2022	2023	2024
Nbre de jours	0,5	0,5	0,5
En régie ou Externalisatio			

Action n°	RE9	Etude reprise captage de Mallabranche			
Enjeu	Partage de la ressource / Fonctionnement hydrologique	Code Mesure	RES0101	Changement Climatique	oui
Orientations stratégiques	Améliorer et poursuivre les démarches de sécurisation du partage de la ressource - focus collectivité	Code sous-bassin versant - Lieu FRDR541a Les Ussees de leurs sources au Creux du Villars inclus			
Libellé Mesure PDM	Maitre d'ouvrage	Imputation comptable	Coût €	Année d'engagement	
Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau	CCPC	I	30 000,00	2022	

1- Contexte**Nature de l'action : Etude suivie de tra****1.1. Contexte/Problématiques**

Suite à la déconnexion de la source de la Douai, les élus de la CCPC souhaitent bénéficier d'une ressource "secours" présente sur le bassin versant des Ussees. Cette éventuelle utilisation sera encadrée selon les réglementations en vigueur sur le territoire (volumes maximum prélevables..), l'idée n'étant pas de restituer une source à la rivière (la Douai) pour en récupérer une autre.

La ressource pouvant servir de secours serait celle de Mallabranche, initialement utilisée il y a plusieurs années mais dont les forages n'ont pas été entretenus. Afin de les remettre en fonction, une étude préalable serait à réalisée et permettrait d'apporter les connaissances nécessaires sur la nappe, son origine et sa capacité.

1.2. Descriptif de l'action

L'étude sera lancée en 2022 où l'hydrogéologue recruté devra déterminer la capacité de la nappe et la qualité de celle-ci.

Il s'agira bien d'un forage de secours, et non un pompage (une exploitation) supplémentaire.

2- Objectifs visés/gains escomptés

Limiter les prélèvements

3- Indicateurs**4- Plan de financement**

Intitulé de l'opération - sous détails	Maître d'ouvrage	Coût total € HT	Financiers	%	Montant € TTC
Etude captage de Mallabranche	CCPC	30 000 €	Agence de	0%	- €
			CD74	40%	12 000 €
			Autres	#REF!	
			Auto-financement MO	60%	18 000 €

5- Calendrier prévisionnel - Durée

Sous-détails	Année 2022												Année 2023												Année 2024											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
étude																																				

6- Partenaire et/ou procédures associées

CCPC, Agence de l'Eau

7- Temps estimé de suivi par le Syr'Usses

Années	2022	2023	2024
Nbre de jours	1,5	1	1
En régie ou Externalisatio			